

Les Infos du



Dossier

Été 2009, ça bouge dans le 10^e

SOMMAIRE

P7 Vie des associations
L'Aire à Mots

P14 Culture
Le Théâtre de Verre

P15 Portrait
Les éclusiers du Canal Saint-Martin

P16 Histoire et Vies du 10^e
L'hôpital Fernand-Widal

> LA MAIRIE DU 10^e

72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr

 L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par le 1, rue Pierre Bullet.

> HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 19h30.
Samedi : 9h à 12h30.
Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION

Tél. : 01.53.72.11.42
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél. : 01.53.72.10.00
2^e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE

1, rue Hittorf - 75010 Paris
Tél. : 01.58.80.80.80
Ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h.
Le jeudi de 10h30 à 19h.

> BIBLIOTHÈQUE

4^e étage, escalier B, fond du couloir.
Tél. : 01.53.72.11.75
Fax : 01.53.72.12.28
Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 18h.
Jeudi : 14h à 19h.
Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier : 01.53.72.10.77
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Milena Malenic, Xavier Simonin
Tél. : 01.53.72.10.00
Ont collaboré à ce numéro : Géraldine Biaux,
Jean-Paul Martineaud.
Crédits photographiques : Michel Tiard,
Sébastien Honoré, Daniel Osso, Takeko Fujisawa,
Gérard Sanz / Mairie de Paris.
Réalisation : Agence Bolivie.
Impression : Imprimerie Morault.
Journal municipal trimestriel, imprimé
à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Lundi : 9h30 à 13h.
Jeudi : 14h à 19h.
Vendredi : 13h à 17h.
4^e étage, escalier B.

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour.
Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> E.D.I.F.

(Energies Durables en Ile-de-France, Conseil aux particuliers sur les économies d'énergie)
Le premier lundi du mois de 11h à 13h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10^e)

Tous les jours de 9h à 9h30.
Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B.
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous,
et de 14h à 16h, avec rendez-vous.
Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

> CONCILIEURS DE JUSTICE

Mercredi de 14h à 17h : Madame Viala, sans rendez-vous.
Mardi de 14h30 à 16h : Monsieur Colas, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL

Questions concernant les impôts locaux.
Lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.
Espace Hittorf.

> PACTE DE PARIS (Amélioration de l'habitat)

Vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Tél. : 01.42.66.35.98. Espace Hittorf.

> MIRP

(Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)
Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
Mardi de 9h à 13h, sur rendez-vous pris à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.
Espace Hittorf.

> PÔLE EMPLOI INSERTION

Le lundi de 13h à 17h,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)

Jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h,
sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.
Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante)

Le premier mercredi du mois
de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)

Mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite à la démission le 16 mai dernier de Julien Bobot, le conseil d'arrondissement a accueilli un nouveau membre, Stéphane Bribard (Parti socialiste). Rémi Féraud a confié les Affaires scolaires à Alexandra Cordebard, première adjointe au Maire, la responsabilité de la Jeunesse étant désormais attribuée à Stéphane Bribard. Paul Simondon, conseiller d'arrondissement, devient adjoint au Maire, délégué à l'Habitat et au Logement.



Alexandra Cordebard, première adjointe, chargée des Affaires scolaires, de la Culture, de la Mémoire et du Monde combattant



Paul Simondon, adjoint au Maire, chargé de l'Habitat et du Logement



Stéphane Bribard, conseiller d'arrondissement chargé de la Jeunesse.

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

Héros de la mythologie grecque, Sisyphe avait été condamné à faire rouler éternellement un rocher jusqu'en haut d'une colline dont il redescendait chaque fois avant de parvenir au sommet.

Ce mythe, c'est aujourd'hui une réalité pour tous ceux qui, à Paris, sont chargés de nettoyer nos rues. Parce que, très souvent, elles sont salies aussitôt qu'elles ont été nettoyées.

Que faire? Nettoyer encore plus? C'est notre rôle et nous nous efforçons d'augmenter l'efficacité du service public de la propreté en améliorant ses moyens et son organisation. Dans le 10^e, les progrès réalisés ces derniers mois sont tangibles mais restent insuffisants.

Pourtant, la saleté n'est pas une fatalité et Paris peut et doit devenir aussi propre que d'autres grandes villes en France et dans le monde.

Pour cela, il est nécessaire que les comportements changent, que chacun d'entre nous prenne conscience de sa part de responsabilité.

D'autant que les gestes à accomplir sont simples. Prévenir le service, gratuit, des encombrants au 39 75 ou sur www.paris.fr quand on se débarrasse d'un vieux canapé. Ramasser les déjections de son chien. Jeter ses déchets dans les corbeilles situées aux coins des rues. Utiliser les cendriers mobiles mis à disposition par les cafés et restaurants.

Grâce à ces gestes simples, nous pouvons tous participer activement à l'effort de propreté et contribuer à protéger notre cadre de vie et l'environnement.



MAIRIE DE PARIS 



**Scandaleux ?
A Paris aussi !**

**Les encombrants représentent une pollution.
Les abandonner sur la voie publique est passible
d'une amende de 183 €.**

Paris est notre environnement, protégeons-le !

www.proprete.paris.fr

Rémi Féraud

Maire du 10^e arrondissement

DIX SUR DIX



Cette affiche va fleurir dès la rentrée sur tous les panneaux d'affichage de l'arrondissement.

Dix sur Dix, le festiforum de la vie locale du 10^e sera le rendez-vous annuel majeur entre les habitants de l'arrondissement, l'ensemble de son tissu associatif et les relais de démocratie locale (Conseil de la jeunesse, Conseil des seniors, Conseils de quartier ...).

Les habitants sont invités à venir déambuler dans la prestigieuse et magnifique cité des Récollets et le Jardin Villemin où se dérouleront débats, projections, forums, spectacles, performances...

Le programme définitif de cette grande manifestation qui aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 octobre sera disponible début septembre sur le site internet de la Mairie du 10^e.

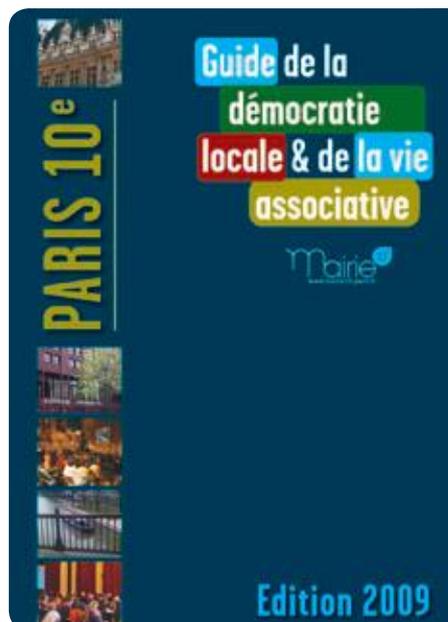
UN NOUVEAU GUIDE TOUJOURS PLUS COMPLET

Le nouveau guide de la vie associative et de la démocratie locale est disponible depuis la fin mars. Plusieurs nouveautés dans cette nouvelle édition, comme la création d'une rubrique où les associations sont désormais répertoriées par quartier.

Le réseau associatif du 10^e, très dense, est en constante évolution, d'où la nécessité de remettre à jour ce guide tous les ans. Cet ouvrage est devenu, en quelques années, un outil très utile pour tous les acteurs de la démocratie locale.

Outre l'annuaire associatif, il comporte tous les renseignements nécessaires pour effectuer une demande de subvention, organiser une manifestation, communiquer...

Une version électronique est aussi disponible sur le site Internet de la Mairie du 10^e.



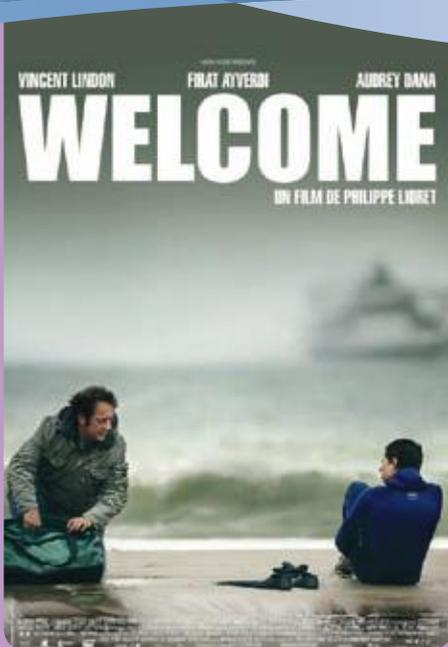
LES COMMERÇANTS DU 10^e PARTICIPENT À LA VIE DE QUARTIER

Un partenariat vient d'être mis en place entre les commerçants, les habitants et les bénévoles qui animent les conseils de quartiers du 10^e.

Une initiative conjointe d'Eric Algrain, maire adjoint en charge de la démocratie locale et Hélène Duverly, conseillère d'arrondissement déléguée au Commerce et à l'Artisanat, a permis à plus de 50 commerçants, sur près de mille qui ont été sollicités, d'être référencés « Commerçant de proximité ».

Leur engagement : afficher sur leur vitrine et mettre à disposition des « flyers » dans leur commerce, annonçant la tenue des réunions publiques du Conseil de leur Quartier.

La cinquantaine de commerçants qui ont répondu favorablement à ce jour à cette initiative pourront arborer sur la porte d'entrée de leur commerce, un panneau indiquant : « Je suis commerçant du 10^e, je participe à la vie de mon quartier ».



PROJECTION PUBLIQUE DU FILM WELCOME

A l'initiative du Conseil de quartier Saint-Maur – Belleville (11^e arrondissement), et en étroite collaboration avec les conseils de quartier du 10^e, une projection gratuite du film *Welcome* de Philippe Lioret, suivie d'un débat, a eu lieu le lundi 8 juin au théâtre Le Temple, situé 18, rue du Faubourg-du-Temple.

Près de 400 personnes ont assisté à la séance et la moitié d'entre elles sont restées pour débattre et échanger, avec les animateurs des Conseils de quartier du 10^e et des représentants associatifs, sur les conditions d'existence des exilés à Calais et à Paris depuis la fermeture en 2002 du centre de Sangatte.

VISITE DE LA MAIRIE DU 10^e À L'INITIATIVE DU CONSEIL DES SENIORS

C'est la commission « Connaissances des diverses cultures » du Conseil des Seniors qui a eu l'idée de cette visite de la mairie pour la faire connaître en particulier aux habitants âgés originaires de pays étrangers.

Ce fut une réussite pour la cinquantaine de présents. Jeannine Christophe, présidente de la société historique du 10^e, aidée de Denise Rimbart, a raconté l'histoire de notre Mairie et de sa décoration : architecture du grand hall d'accueil, peintures de la salle des fêtes, sculptures de la salle des mariages...

Pour conclure la visite, Rémi Féraud a reçu tout le monde dans son bureau normalement inaccessible au public. Les visiteurs y ont été très sensibles.

Le Directeur Général des Services, M. Yves Robert a ensuite expliqué le fonctionnement de la mairie, l'articulation des différents services et leur utilité.

Un pot convivial a clos la visite permettant à chacun de bavarder et de comparer ses impressions.

La commission « Connaissances des diverses cultures » du Conseil des Seniors a d'ores et déjà prévu d'autres visites.

En octobre : un pique-nique au jardin des Plantes et une visite de la Mosquée de Paris.

À bientôt donc ...



• Jeannine Christophe, présidente « d'Histoire et Vies du 10^e », commente un des tableaux de la salle des fêtes.

PANNEAUX D'AFFICHAGE DES CONSEILS DE QUARTIER



Pour une meilleure visibilité

Il y a presque un an, douze premiers panneaux d'affichage étaient enfin posés, principalement sur les murs d'établissements scolaires, et répartis dans les six quartiers de l'arrondissement.

Toujours dans l'objectif d'élargir les moyens de communication des six Conseils de quartier, 12 nouveaux panneaux viennent d'être ajoutés à ce dispositif.

Pour cette 2^e vague, en relation avec les équipes d'animation et afin de diversifier les implantations, de nouveaux partenaires ont été sollicités pour trouver de nouveaux lieux d'arrimage de ces panneaux d'information de proximité : les bailleurs sociaux de l'arrondissement, l'Hôpital Fernand Widal et la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris.

QUAND LE TRAVAIL D'ÉCRITURE DEVIENT un militantisme du Beau

La MdA (maison des associations du 10^e) accueille à ce jour plus de 200 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion ...)

Les associations peuvent se domicilier à la MdA10 et y avoir une boîte à lettres permanente. Une d'entre elles, l'association L'Aire à mots est particulièrement active. Brigitte CATHALA est membre fondateur et directrice de l'association.

« Cet espace peut représenter pour certains une pause d'intimité avec eux-mêmes, un endroit où s'exprimer passe par la méditation des mots, où écrire implique s'écrire, s'écrier »

B. Cathala

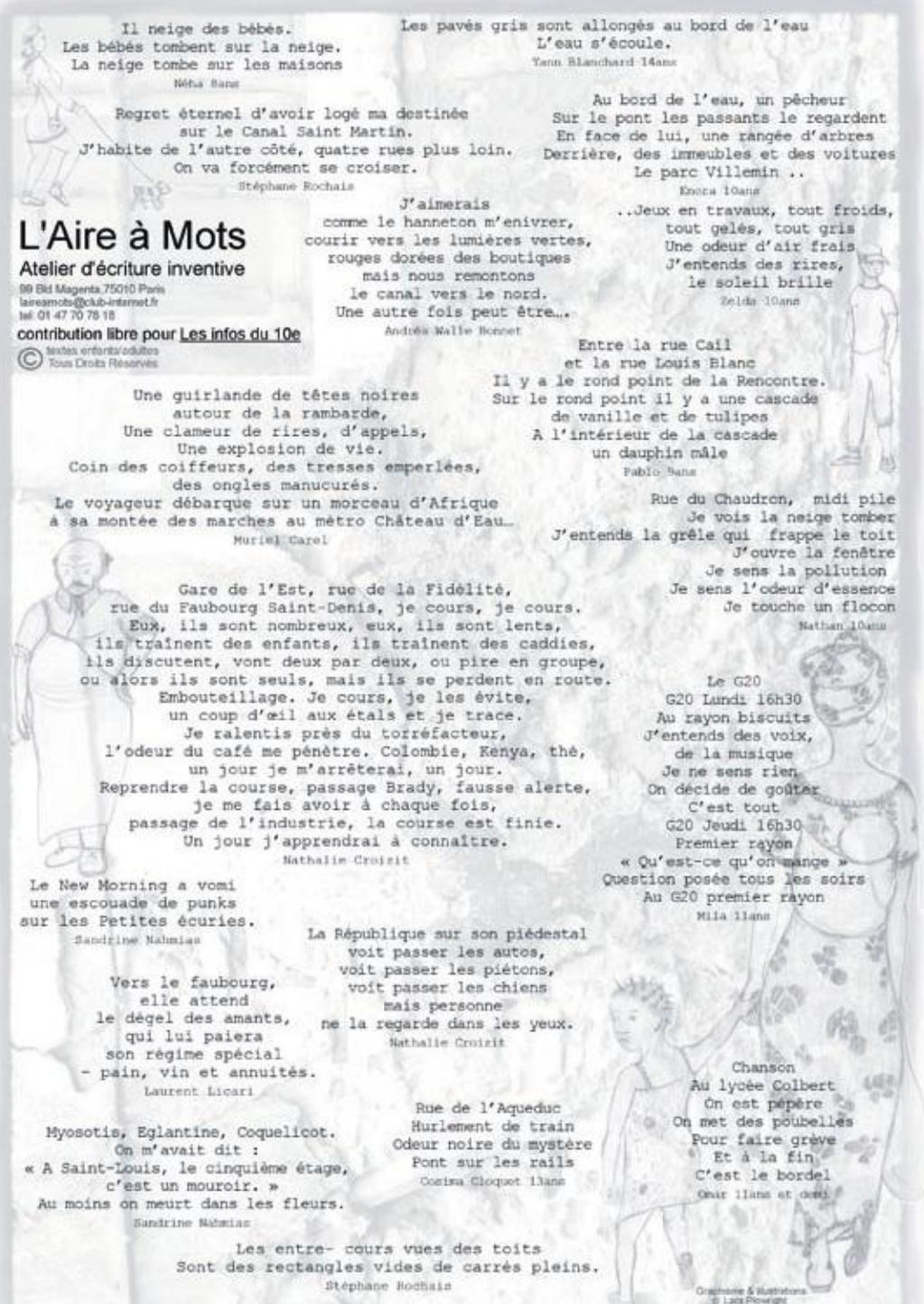
L'Aire à mots a été créée en 1997. Il s'agit d'une association culturelle dans laquelle s'exprime un militantisme du Beau, à travers le travail d'écriture.

L'écriture est abordée sous l'angle de l'expression personnelle, dans un but de valorisation des sensibilités.

Le travail repose aussi sur la ténacité : la création ce n'est pas la consommation. Parfois on tâtonne, et parfois il y a un cri magnifique. D'où le crédo de l'association ECRIRE-S'ECRIRE-S'ECRIER.

Par ailleurs, Il n'y a pas QUE l'écriture : il y a la mise en œuvre des parcours croisés avec d'autres expressions artistiques tels que la peinture, le collage, la photographie, la chorégraphie.

En fin d'atelier, il y a toujours la réalisation d'un livre, d'un recueil du travail du groupe ou du travail personnel. L'illustration de l'article est le résultat d'un travail collectif ayant pour ligne directrice le dixième arrondissement.



Contacts : L'Aire à Mots
99 Bd de Magenta, Paris 75010
Tél. : 01.47.70.78.18
E-mail : laireamots@club-internet.fr
Site : www.aireamots.com

LES GESTES QUI SAUVENT ENSEIGNÉS DANS LES ÉCOLES

L'association Formation secourisme Paris 10^e est une jeune association qui regroupe des sapeurs pompiers. Leur objectif : former un maximum de personnes aux gestes de premiers secours, notamment les écoliers du 10^e.

Grâce au soutien actif de la Mairie et de Thierry Rousse inspecteur de l'Éducation Nationale, l'association a déjà formée bénévolement près de 600 élèves d'écoles élémentaires et maternelles ainsi que leurs instituteurs, directeurs et parents.

Pour les maternelles, la formation dure 1 heure et consiste surtout à apprendre à signaler un accident : mémorisation des numéros de téléphone d'urgence, énonciation et description du lieu et du type d'accident... L'animation suscite beaucoup d'intérêt chez les enfants et un dialogue s'instaure vite autour des expériences des uns et des autres, brûlures, chutes...

Les élèves des écoles primaires passent quant à eux à la pratique. Ils suivent une formation de 3h dans le préau ou la salle de classe et apprennent à adopter les bons réflexes en cas d'accidents, qu'il s'agisse de malaises, d'accidents domestiques, d'accidents de la route...

Des cours sont également dispensés dans une école d'infirmières du 10^e ainsi qu'au personnel de la mairie qui est en contact permanent avec le public, notamment pour l'utilisation des défibrillateurs.

Particuliers, entreprises, associations, si vous êtes intéressés par ces formations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'association > <http://fsp10.free.fr> ou les contacter directement : > par téléphone : 06.60.06.21.14 > par mail : fsparis10@gmail.com



LA BOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE



A deux pas de la place Jacques Bonsergent, au 40 de la rue Albert Thomas, se trouve le local de la délégation des 3^e et 10^e arrondissements de la Croix-Rouge : 300 m² de bonne volonté et d'initiatives solidaires, animés par 5 salariés et 150 bénévoles.

A première vue c'est une vesti-boutique très visitée, friperie vintage pour les uns, boutique utile pour les autres, elle propose à très bas prix des vêtements de toutes sortes mais aussi des livres, de la vaisselle, des jouets,

des chaussures... Le lieu accueille tout le monde et offre une vraie mixité sociale.

Toute la semaine, une partie des bénévoles dispense également des cours d'alphabétisation pour adultes.

Les cours sont organisés de façon semestrielle, et environ 120 personnes se présentent à chaque session. Les cours sont repartis en 5 niveaux et par

classes de 5/10 personnes.

La Croix-Rouge organise également des maraudes : visites pédestres ou véhiculées auprès des personnes sans domicile fixe de l'arrondissement. Pour l'orientation ou un suivi plus spécifique, un partenariat efficace s'est tissé avec les autres structures sociales de l'arrondissement (l'Espace Solidarité Insertion Saint-Martin, le centre Beaupaire, Aux captifs la libération, le CAMRES et le 115 - Samu Social de Paris...)

Concernant la collecte de denrées alimentaires, un autre réseau s'est structuré, un réseau de commerçants de proximité, solide et efficace.

Tel le boulanger qui leur offre son surplus journalier de pain. La collecte de denrées alimentaires auprès des particuliers se fait dans un Franprix dont le gérant, en contact régulier avec l'association, adapte ses commandes.

En ce qui concerne les couvertures données aux personnes sans domicile fixe, les hôtels Ibis ont pour habitude de céder leur stock de couvertures, renouvelé tous les 2 ans, mais ne pourront peut être plus le faire suite à l'achat de couettes pour remplacer les couvertures.

N'hésitez pas à pousser la porte du local, et à y déposer vos dons. Les besoins sont constants, notamment en vêtements chauds pour hommes. Mais attention, la Croix-Rouge reçoit toutes les semaines près de 3 tonnes de vêtements et en jette la moitié.

Cela nécessite une gestion colossale, alors ne prenons pas la Croix rouge pour un dépôt, les vêtements doivent être propres et dignes.

ÉTÉ 2009 ça bouge dans le 10^e

Pour vous aider à passer un bel été, la Ville de Paris, la Mairie du 10^e et les associations (centres sociaux, centres d'animation, clubs de prévention, etc) ont mis en place tout un ensemble de dispositifs, en particulier destinés aux jeunes : centres de loisirs, activités sportives, sorties en plein air, spectacles de danse et de théâtre... Et la plupart de ces activités sont gratuites !

PARIS JEUNES VACANCES

Paris Jeunes Vacances, c'est un coup de pouce pour partir en toute autonomie. Faute de moyens suffisants un tiers des jeunes Parisiens renoncent à partir en vacances. Le dispositif Paris Jeunes Vacances a été mis en place par la Mairie de Paris pour les aider à concrétiser leurs projets.

A qui s'adresse Paris Jeunes Vacances ?

Aux jeunes de 18 à 30 ans qui vivent à Paris.

Sous quelle forme se présente cette aide ?

Un chéquier vacances de 150€.

Plus de renseignements : 39 75 ou

www.mairie10.paris.fr

CENTRES SOCIAUX

Aires 10 et Paris des Faubourgs, les deux centres sociaux du 10^e, proposent des activités destinées aux enfants et aux familles de leur quartier qui ne partent pas en vacances. Il faut être adhérent du centre social.

Aires10 :

2, rue du Buisson Saint-Louis.

Tél. 01 42 02 82 50

Mail : aires10@aires10.net

Quartier Faubourg du Temple Hôpital Saint-Louis.

Les activités sur la place du Buisson Saint-Louis sont ouvertes à tous.

Paris des Faubourgs :

107 bis, rue du Faubourg Saint-Denis.

Tél. 01 45 23 34 87

Mail : schoiselat@leparisdesfaubourgs.net

Quartier Porte Saint-Denis Paradis.

LES CENTRES D'ANIMATION

Les 4 centres d'animation du 10^e, gérés par le CRL10, proposent des activités tout l'été aux jeunes et moins jeunes. Tarifs en fonction du quotient familial, sur inscription dans la limite des places disponibles.

Programme complet disponible sur
www.crl10.net

Centre d'animation Grange-aux-Belles :

55, rue de la Grange aux Belles -

Tél. 01.42.03.40.78

Espace Jemmapes :

116, quai de Jemmapes

Tél. 01.48.03.33.22

Centre d'animation Château Landon :

31, rue du Château Landon

Tél. 01.46.07.84.12

Le centre d'animation Jean Verdier,

situé rue de Lancry, est fermé pour travaux.



CENTRES DE LOISIRS

Proposés par la circonscription des affaires scolaires, ils sont ouverts à tous les enfants domiciliés ou scolarisés à Paris, à partir de 3 ans jusqu'à la date anniversaire de leurs 14 ans. Chaque jour, les enfants peuvent profiter d'un programme d'animations soigneusement mis au point : dessin, peinture, modelage, perles, théâtre, vidéo, chansons, contes, jeux de groupe, vélo... Les activités sont diverses de façon à ce que chaque enfant y trouve son intérêt. Ce programme s'intègre dans le projet éducatif de la Ville de Paris.

Les pré-inscriptions et inscriptions se font sur le lieu du centre de loisirs que vous aurez choisi.

Documents à fournir : justificatif de domicile, livret de famille et justificatif de réduction de la Caisse des écoles.

Horaires : 8h20/9h jusqu'à 18h/18h30, du 6 juillet au 31 août.

Renseignements : 39 75.

Tarifs : dégressifs (ceux de la Caisse des écoles).

CENTRES DE LOISIRS DU 10^e

33, rue Vellefaux **6-9 ans**
Tél. : 01.42.08.99.43

16 rue Vicq d'Azir **10-14 ans**
Tél. : 01.42.02.49.16

18 rue Vicq d'Azir **3-5 ans**
Tél. : 01.42.03.18.73

5-9 rue l'Hôpital St Louis **6-14 ans**
Tél. : 01.42.45.53.42

49 rue Louis Blanc **3-5 ans**
Tél. : 01.44.72.93.17

49 rue Louis Blanc **6-14 ans**
Tél. : 01.40.34.81.83

20, rue du Paradis **3-5 ans**
Tél. : 01.45.23.06.62

41 rue de Chabrol **6-14 ans**
Tél. : 01.44.83.82.00

Saint Lazare **3-5 ans**
11, rue Léon Schwartzberg
Tél. : 01.53.24.63.50

23 passage des Récollets **3-5 ans**
Tél. : 01.42.05.02.49

19 passage des Récollets **6-14 ans**
Tél. : 01.42.05.79.17

CULTURE ET FÊTE

• Du 3 au 5 juillet, 2^e édition du festival de danse « Tobina ». Durant ces trois journées, l'association organisatrice Ngamb'Art propose des conférences à la maison des associations, des stages au centre d'animation et un concours de danse sur le TEP de la Grange-aux-Belles.

Les deux compagnies lauréates seront programmées en mairie pour le mercredi de l'art du 29 juillet.

Rens. Tél. : 01 42 03 26 45 ou

www.ngambart-cie.com

Gratuit !



• Les 13 et 14 juillet de 22h à 3h « le bal des pompiers » avec l'orchestre Karine Rockseller devant la caserne Château Landon (188 quai de Valmy)

Gratuit !

• Du 17 août au 6 septembre, 10^e édition du festival les « Tréteaux nomades ». Avec la pièce « le pacte des fous » de Gilbert Bourébia dans la cour du conservatoire Hector Berlioz et une scène ouverte avec de nombreuses compagnies de théâtre amateur place Sainte-Marthe.

Renseignements :

Tél. : 01.48.40.27.71 ou

www.mysterebouffe.com

Gratuit !



• Festival les « Tréteaux nomades »

SPORT

CENTRE SPORTIF DE LA GRANGE-AUX-BELLES

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h – multisports – du lundi 6 juillet au vendredi 28 août ;
- avec l'association Club Recherche et Loisirs 10^e du lundi au vendredi de 17h à 21h, les samedis de 15h à 21h et les dimanches de 14h à 18h – multisports – du vendredi 3 juillet au lundi 31 août.

Gratuit !



TERRAIN D'ÉDUCATION PHYSIQUE VERDUN

- avec l'association Racing Club Paris 10 du lundi au samedi de 15h00 à 20h00 et les dimanches de 14h à 18h – multisports – du vendredi 03 juillet au lundi 31 août.

Renseignements : **Gratuit !**

Romain Gron - Tél. : 06 78 46 69 80 ou 39 75



PARC DES SPORTS DE MARVILLE

Dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances, la mairie du 10^e met à disposition des centres sociaux et des

clubs de prévention (Arc 75 et AJAM) près de 180 créneaux de 2 heures au Parc des sports interdépartementaux des sports de Paris Seine Saint-Denis.

Les jeunes sont accompagnés au Parc des sports par ces associations puis pris en charge par les animateurs sportifs. Au programme : du sport, du fun, de la natation, mais aussi, pour ceux qui le souhaitent, des ateliers écriture, lecture et dessin.

PETITE ENFANCE, RENCONTRE FESTIVE EN MAIRIE

Pour la deuxième année consécutive, à l'occasion de la journée de la Petite Enfance, enfants, parents et personnels des crèches ont été invités en Mairie.

La journée commença par une matinée studieuse durant laquelle Gilles Coyer, ethnologue et psychologue, évoqua son expérience des différentes cultures et la façon dont la maternité et l'éducation pouvaient être conçues sur des modes différents. Les échanges ont été vifs, drôle et enrichissants.

Après un buffet convivial, l'après midi fût consacré à la fête. Les puéricultrices qui l'animèrent avaient mis leur énergie et leur passion à l'organiser.

Elles ont fait montre de leur talent qui ravit les adultes autant que les enfants : chorale, marionnettes, contes, ateliers multiples... Il y en eut pour tous les goûts.



COMPTE-RENDU DE MANDAT

Le 2 avril, le conseil d'arrondissement s'est réuni en formation de CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) pour la 3^e fois depuis les dernières élections municipales. Le thème : « Un an après, le bilan de l'action municipale. »

Rémi Féraud a introduit la réunion en rappelant que l'équipe municipale s'était mise au travail avec enthousiasme et efficacité.

Après un an, tous les projets ne sont évidemment pas encore réalisés. Certains engagements de campagne ont déjà été tenus, comme l'ouverture d'un kiosque à destination des exilés ou le renforcement des équipes de propreté.

La crise économique et financière vient confirmer le choix qui a été fait de privilégier la solidarité, notamment dans un contexte de désengagement de l'État.

La parole a ensuite été donnée aux représentants associatifs et aux habitants pour une série de questions-réponses avec les élus.

Le Compte-rendu complet est disponible sur le site www.mairie10.paris.fr

LE 10^e PASSE AU DURABLE

En 2009, la Mairie du 10^e s'est engagée pour la première fois dans l'organisation de la semaine du développement durable dans l'arrondissement. Le but : informer, sensibiliser et mettre en valeur les alternatives possibles pour un nouveau mode de vie, durable et responsable. 22 actions déployées sur 7 jours par les acteurs locaux, plus de 125 personnes mobilisés pour la mise en œuvre du programme et un succès public vérifié sur plusieurs jours. Une

mention spéciale à l'émouvante cérémonie de parrainage de la ruche d'abeilles du jardin Villemin en présence des élu-es et d'écoliers ! (photo ci-contre)

Une réunion d'évaluation a eu lieu le samedi 6 juin à l'initiative de Mehdi Guadi, conseiller délégué au développement durable, avec le soutien technique de l'association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS). Des recommandations seront bientôt présentées pour la préparation de la deuxième édition l'année prochaine.

On compte sur vous !



Pour voir le programme de la première édition : www.sdd10.com

RUE RENÉ BOULANGER : LE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION VALIDÉ PAR LES HABITANTS

Après une expérimentation qui a duré 6 mois, l'inversion du sens de la circulation dans la rue René Boulanger, entre le boulevard Saint-Martin et la rue de Lancry, a été définitivement adoptée en avril dernier.

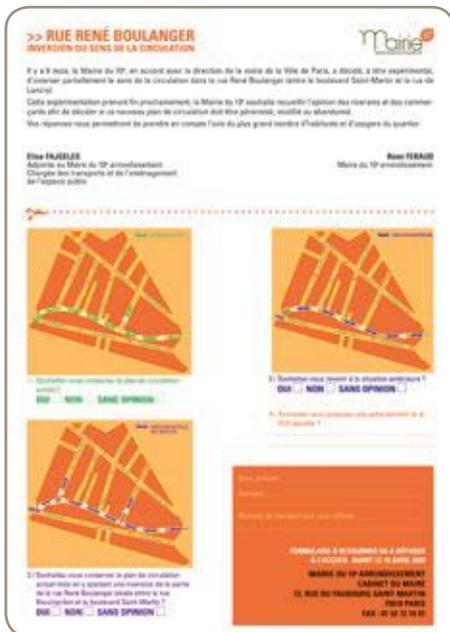
Le but est de lutter contre la vitesse excessive de certains véhicules et l'utilisation de la rue comme voie de transit entre la place de la République et la porte Saint-Martin.

Après les travaux déjà réalisés (pavage de la rue, élargissement des trottoirs), cette évolution devrait permettre à la rue René Boulanger de justifier pleinement son appartenance au Réseau Vert, reliant des quartiers de Paris par des rues réservées aux piétons et aux cyclistes.

Cette décision est le fruit d'une concertation avec le Conseil de quartier et les habitants. A

la fin de la période de 6 mois, un questionnaire a été distribué à tous les habitants des rue René Boulanger, Bouchardon, Cité Riverin, Taylor et Lancry (jusqu'au boulevard Magenta) afin de recueillir leur avis sur l'opportunité ou non de pérenniser ce nouveau plan de circulation.

Sur les 187 réponses reçues, plus de 48% étaient en faveur du plan de circulation actuel, contre 29% pour un retour à la situation antérieure et 17% pour une autre solution.



• Le questionnaire envoyé aux habitants.

La proposition adoptée est celle qui a recueilli le plus de suffrages, confirmant les études menées par les services de voirie.

NOCES DE PLATINE À LA MAIRIE DU 10^e

70 ans de mariage, ça se fête !

Le dimanche 31 mai dernier, Rémi Féraud a célébré les noces de platine de Monsieur et Madame Roger et Geneviève Delage.

Une belle et longue histoire d'amour, et de fidélité au 10^e arrondissement, où ils habitent depuis 50 ans !



LE BRAILLE : LA PREUVE PAR 6

La Mairie du 10^e a accueilli durant la dernière semaine de mai une exposition sur le braille et son inventeur Louis Braille, dont nous célébrons cette année le bicentenaire de la naissance. Cette exposition a manifestement été un grand succès auprès des nombreux visiteurs qui ont pris le temps de découvrir dans le hall de la

mairie un parcours à la fois didactique, vivant et accueillant. Ils ont ainsi eu l'opportunité de mieux apprécier la situation des personnes déficientes visuelles.

Huit classes des écoles élémentaires du 10^e ont bénéficié d'une visite guidée par M. Vincent Michel, président de la Fédération des Aveugles de France, et par la conceptrice de l'exposition, Mme Hoëlle Corvest.

www.cinal-dv2009.com

UN PETIT COIN DE... PARODI

Le dimanche 17 mai, à l'initiative de l'association des commerçants du haut Faubourg Saint-Martin et la librairie «la litote», la rue Alexandre Parodi s'est transformée, le temps d'un pique-nique de quartier, en petit coin de paradis. Musique, bonne humeur, parasols, l'atmosphère était à la fête, même si le soleil s'est fait désirer.

Cette première expérience mérite en tous cas d'être renouvelée l'année prochaine.



Groupe Socialiste et Radical de Gauche

« Pour un meilleur service de proximité aux Parisiens »

Afin de confier aux arrondissements des compétences et des responsabilités mieux adaptées à leurs missions locales, il convenait d'imaginer une nouvelle gouvernance, où les décisions se prennent davantage à proximité du terrain et des usagers.

Fruit d'un travail de concertation entrepris par Bertrand Delanoë, une nouvelle phase de décentralisation vient d'être adoptée par le Conseil de Paris. C'est une avancée démocratique majeure. Ce sera aussi le moyen d'une gestion de proximité plus efficace.

La mairie d'arrondissement est souvent la première porte à laquelle les citoyens viennent frapper. L'idée est donc de dépasser un certain centralisme, ancien dans l'organisation de la Ville de Paris, pour les sujets de nature exclusivement locale et les enjeux de proximité.

L'entretien des équipements de proximité et de la voie publique, l'animation sociale, sportive et culturelle de l'arrondissement, ou bien encore les subventions aux associations locales relèveront dès 2011, de l'arbitrage direct des mairies d'arrondissements.

La réorganisation des procédures d'utilisation des équipements municipaux et de l'espace public viendra amplifier cette logique de décentralisation et de déconcentration. L'avis du Maire d'arrondissement sera systématiquement suivi en ce qui concerne l'occupation de l'espace public pour les manifestations d'intérêt local.

Les technologies de l'information et de la communication seront pleinement utilisées pour accompagner les mairies dans leurs nouvelles missions, et Internet mis à profit pour améliorer la transparence démocratique. Les conseils d'arrondissement seront, par exemple, bientôt retransmis en direct en vidéo sur Internet.

Bien entendu, ces évolutions ne remettent pas en cause l'unité de notre capitale, seule garante de l'égalité de traitement de tous les Parisiens et nécessaire à la mise en œuvre d'une action municipale cohérente sur l'ensemble de Paris.

Eric ALGRAIN, Adjoint au Maire du 10^e
Chargé de la démocratie locale, de la vie associative et des personnes en situation de handicap

Groupe Communiste

« L'éveil à 2 ans en maternelle »

Sous prétexte de développer l'accueil des enfants de 2 à 3 ans, Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la Famille, a décidé d'ouvrir ce qu'elle appelle des « jardins d'éveil » dès la prochaine rentrée.

Il s'agit de substituer à l'école maternelle gratuite, lieu d'éducation et d'apprentissage, originalité de notre système éducatif, un système de garde payant, non accessible à tous et se caractérisant par des exigences plus limitées. Toutes les études ont mis en évidence le bénéfice de cette scolarisation précoce sur le parcours scolaire des enfants, en particulier pour ceux issus d'un milieu socioculturel défavorisé. Or, ce dispositif contribuera à accélérer le recul de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, alors qu'à peine 2% des petits parisiens de cette tranche d'âge sont scolarisés.

Nouvelle illustration du désengagement de l'Etat, la création de « jardins d'éveil » se traduira par un transfert de charges sur les collectivités locales et les familles. Par la même occasion, l'Etat fera des économies de postes d'enseignants, quand il s'agirait d'en créer. En outre, les personnels de ces « jardins d'éveil » ne bénéficieront pas de la même qualification.

Cette situation a amené les élus communistes de l'arrondissement et ceux du Groupe communiste du conseil de Paris à déposer des vœux visant à refuser des structures de ce type qui utiliseraient des locaux municipaux ou scolaires.

Reprenant ce vœu, la majorité de gauche du Conseil de Paris s'est prononcée clairement pour ne pas s'engager dans cette voie. Les élus communistes se félicitent de ces prises de position.

Par ailleurs, il faut maintenir et développer un accueil diversifié de qualité des petits parisiens. Les crèches, les haltes-garderies et les jardins maternels municipaux sont des modes d'accueil demandés. A ce sujet, des interrogations restent en suspens : une partie du vœu des élus communistes dénonçant un projet de décret en préparation autorisant le dépassement du taux d'occupation des crèches de 20% (au lieu de 10% actuellement) n'a pas été retenu.

Les élus communistes appellent donc à rester vigilants.

Alain LHOSTIS, Conseiller de Paris
Marie Thérèse EYCHART, Adjointe au Maire du 10^e

Groupe des Verts

« Demain l'école ? »

A la veille des vacances scolaires tant attendues par tous, nous devrions nous réjouir de la perspective de ce repos bien mérité pour les élèves et leurs enseignants... pourtant derrière cette réjouissante perspective pointe l'inquiétude d'une école délaissée, malmenée par nos dirigeants. Cette veille de congés laisse un goût amer aux parents et au corps enseignant.

Les incessantes attaques menées par le Gouvernement contre le service public de l'Education, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, n'ont eu de cesse de remettre profondément en cause le principe d'éducation pour tous. Sous couvert de combattre l'échec scolaire, d'augmenter l'accueil des tout-petits, de renforcer la qualité de la recherche et de l'enseignement supérieur, le Gouvernement fragilise et menace les principes de l'Ecole publique laïque, gratuite et républicaine.

Les récentes déclarations du ministre de l'éducation nationale, Xavier Darcos, sur l'insécurité dans les établissements scolaires (installation de portiques de sécurités à l'entrée des écoles, mise en place de caméra de vidéo-surveillance, autorisation de fouilles des élèves...) nous fait froid dans le dos !

Quelle école voulons-nous ? Une école forteresse, qui écarte les plus fragiles, qui se joue des inégalités sociales ou une école ouverte sur la cité, une école qui apprend en prenant en compte les différences, une école qui soutient ceux qui en ont le plus besoin.

Quelle insécurité voulons nous combattre ? Car de violences, celle de l'exclusion par le savoir est l'une des plus radicales. Alors oui, nous continuerons à clamer qu'une politique de prévention de la violence passe par l'accès au savoir, l'accès aux mêmes droits, aux mêmes choix. Cette politique de prévention ne pourra se faire sans personnels qualifiés dans les établissements, sans une mobilisation de notre société dans son ensemble.

Les éluEs Verts continueront à se battre aux côtés de celles et ceux qui croient encore à une école pour tous !

Véronique DUBARRY, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e à la prévention,
la sécurité et aux sports

Mehdi GUADI, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

Groupe UMP et Gauche Moderne

« Le Grand Paris : une urgence ! »

Avant même le déclenchement de la crise économique qui nous frappe, le Grand Paris était une bonne idée.

Sa réalisation devient aujourd'hui indispensable au maintien de notre niveau de vie. Car, dans un monde urbanisé et une économie fondée sur l'innovation, la connaissance et les réseaux, les métropoles économiques seront les fers de lance du retour de la croissance.

S'il y a un sujet sur lequel les élus devraient oublier la défense de leurs prés carrés, c'est bien celui-là. Aucun des problèmes auxquels Paris est confronté ne peut, aujourd'hui, trouver de solution à l'intérieur du Périphérique.

Le logement trop cher dans une ville dense, la fuite des entreprises en quête d'espace, les transports congestionnés et qui exigent des investissements massifs, une université à l'étroit, une politique culturelle qui tend se résumer à des illuminations de façade et de l'animation pseudo-balnéaire et qui néglige la création populaire : Paris n'est déjà plus dans Paris.

Si notre ville s'enferme dans sa frontière de 1860 et dans la politique menée depuis 2001, elle déclinera inexorablement.

Car l'ectoplasmique syndicat « Paris Métropole », vanté par Bertrand Delanoë et qui ne peut prendre de décisions qu'à l'unanimité, c'est-à-dire jamais dès qu'un sujet fâche, ne suffira évidemment pas à la tâche.

Le projet gouvernemental de création d'une rocade par métro automatique reliant La Défense, Roissy, Saclay et Orly est en revanche une initiative concrète et de grande ampleur.

Mais il faut comprendre que, si Paris ne suit pas le mouvement et n'est pas plus dynamique dans ses propositions, notre ville court le risque d'être contournée par les forces vives de notre région.

En voyant à quel type de réticence se heurte le Grand Paris, on se dit en tout cas que l'idée est bonne et qu'il faut la défendre haut et fort.

Serge FEDERBUSCH, Conseiller du 10^e
(Gauche Moderne)
Président de l'association Vigilance-République

Théâtre de Verre

L'association Co-Arter, qui anime le Théâtre de Verre, vise à réunir créateurs et spectateurs dans des espaces ouverts, véritables pôles culturels articulés autour d'un quartier. Élargissant la pratique de l'art, dans un esprit citoyen et populaire, Co-Arter organise des manifestations à taille humaine, favorisant la connaissance, l'échange, le développement et les recherches artistiques.



L'association Co-Arter est particulièrement reconnue pour la réalisation d'actions-installations performances collectives offrant à voir la création dans tout son processus, de la préparation à la démonstration au cœur d'un public d'une grande mixité. Toutes les disciplines y sont représentées et articulées. Cette rencontre donne forme à une œuvre globale.



• Impasse Bonne Nouvelle



• Installation rue de l'Echiquier

Le Théâtre de Verre est une initiative de Luis Pasina, originaire d'Uruguay, réfugié politique et plasticien squatteur. Dans les années 80, il quitte son pays pour s'installer en France et s'engage dans la mouvance des squats artistiques de Paris.

En 1997, dans la continuité de ses convictions, il crée l'association Co-Arter pour permettre aux artistes squatteurs d'« Arter ensemble ».

Le 30 mars 2003, l'association s'installe dans l'ancienne vitrerie miroiterie de l'impasse Barrier, dans le 12^e arrondissement. Le lieu est aussitôt rebaptisé « Théâtre de Verre », ce nom désignera dès lors chaque espace investi provisoirement par le collectif.

En 2004, le Théâtre de Verre s'installe dans les halles SERNAM situées 25/27 rue de l'Echiquier, dans le 10^e arrondissement.

En 2008, la Ville de Paris reconnaissant l'utilité sociale et culturelle de l'association décide de mettre à sa disposition l'immeuble du 5 impasse Bonne Nouvelle.

L'association propose depuis son installation dans le 10^e arrondissement diverses activités :

- des cours / ateliers hebdomadaires : langues étrangères, lecture, écriture, arts plastiques, danse, musique ;
- des spectacles : lectures littéraires et poétiques, danse, théâtre, concerts, projections de films, cirque, marionnettes
- des résidences de création de spectacle vivant ;
- des expositions ;
- des ateliers de création ;
- des conférences-débats.

Véritable figure du milieu alternatif parisien, Co-Arter compte plus de 12 000 adhérents, des hommes et des femmes de tous univers et de toutes classes sociales.

Le soutien de la Ville de Paris et de la Mairie du 10^e arrondissement a contribué à la réalisation de 2 événements majeurs : l'installation/performance « Visible-Invisible » dans le cadre de la Nuit Blanche 2008, permettant à plus de 700 personnes de découvrir le Théâtre de Verre, et l'installation/performance « Munificence » réalisée dans le hall d'honneur de la Mairie du 10^e du 21 avril au 15 mai 2009 et ponctuée de performances.

• Exposition « Munificence » en Mairie du 10^e





Dans ce numéro, nous sommes allés à la rencontre de deux personnes que les touristes qui déambulent dans l'arrondissement connaissent probablement mieux que ceux qui y habitent.

Joseph Tomasi et Guillaume Potignon sont les éclusiers du Canal Saint-Martin.

Les hommes du Canal VEILLENT...

Depuis 20 ans en poste dans l'arrondissement, Joseph est toujours aussi passionné par son métier. Il est arrivé juste après la semi-automatisation des écluses, ce qui ne l'a pas empêché dans le passé de devoir actionner manuellement, à la manivelle, de nombreuses ouvertures ou fermetures d'écluses !

Ce qui le rend heureux dans son métier ? Le contact humain avec les capitaines des bateaux de croisière, mais aussi les bateliers ou les navigateurs de plaisance.

Il faut dire que par beau temps, parfois, c'est plus de 20 bateaux qui passent par jour.

Et le ballet des écluses qui démarre à 8 heures s'achève à 23h30, de la mi-mars à la mi-octobre et à 20h le reste de l'année.

Aux dires de Guillaume, la qualité première de l'éclusier c'est la précision.

Les ponts tournants obligent à une grande vigilance à la descente des barrières. Il faut s'assurer que personne ne se soit aventuré sous les ponts, même si les abords sont interdits et difficiles d'accès.

Au quotidien, il faut encore relever les flux, veiller à ce que le niveau d'eau reste constant entre deux barrages et facturer chaque passage aux capitaines de vaisseaux. En 12 ans de travail, il peut en raconter des anecdotes. Outre les caddies et autres ustensiles qui rouillent par le fond, la mode est maintenant à la récupération

des « Vélibs ». Sans compter les « calibres » que la police récupère lors de fréquents exercices de plongée.

Plus conventionnellement, le canal fait aussi le bonheur des pêcheurs à la ligne. Comme partout il faut un permis, mais les prises sont surprenantes et abondantes. Il n'est pas rare de ferrer des carpes, des perches, et les anguilles pullulent dans les eaux du dixième.

A voir les bateaux passer, nos éclusiers sont bien placés pour témoigner des transformations du quartier.

Il y a dix ans encore, les péniches qui naviguaient sur le canal s'arrêtaient pour charger ou décharger dans les nombreux entrepôts installés sur les berges. Depuis que ceux-ci ont été transformés en immeubles résidentiels, le lien qui unissait éclusiers et marins s'est délité.

N'en reste pas moins l'essentiel, une responsabilité active afin de gérer la dénivellation de 24 mètres entre Saint-Denis et le bassin de l'arsenal à Bastille. Un niveau d'eau mal maîtrisé entraînerait des inondations dans les caves en bordure du canal... mais les hommes du Canal veillent, 7 jours sur 7, tout au long de l'année, excepté le jour de Noël et celui du Nouvel An, deux jours de repos bien mérités.



DE L'HOSPICE DES QUARANTE VIEILLARDS À L'HÔPITAL FERNAND-WIDAL

En 1653, un don anonyme permit à Vincent de Paul de fonder un hospice en haut du faubourg Saint-Laurent (aujourd'hui Saint-Martin), au débouché de l'actuelle impasse Boutron. Cet Hospice du Saint-Nom de Jésus était destiné à accueillir quarante pauvres (d'où l'appellation populaire), vingt femmes et vingt hommes de plus de 60 ans, sans ressources, jusqu'à la fin de leurs jours. Les deux sexes étaient soigneusement séparés, sauf aux repas et offices religieux, mais ils ne pouvaient même pas se voir. Les services étaient rendus par des Filles de la Charité dont l'ordre venait d'être créé par M. Vincent. L'entretien de la fondation était assuré par la Foire Saint-Laurent.

Ainsi débutait l'aventure d'un établissement qui, après bien des vicissitudes, finira en Hôpital Fernand-Widal.

La misère qui affligeait la France à la fin du XVII^e siècle amena à Paris beaucoup de provinciaux, paysans, petits artisans ruinés et vieillards à la recherche de moyens de subsistance. L'hospice dut être agrandi et en 1789, il abritait plus de cent pensionnaires.

En 1790, la Constituante chassa les sœurs et ferma l'établissement. On recasa les pensionnaires femmes aux Incurables de la rue de Sèvres et les hommes au Couvent des Récollets. L'église Saint-Laurent devint le temple de la Vieillesse et les théophilantropes firent défiler nos vieillards dans des toges extravagantes et couronnés de feuillages à la grande joie des citoyens du quartier.

Les bâtiments de l'hospice ne restèrent pas longtemps inoccupés ; en 1802, ils furent affectés à un hôpital qui prit le nom de Maison municipale de Santé laquelle comptait quatre-vingt-huit lits, en chambres individuelles ou en petits dortoirs. Le séjour était payant. Le premier médecin fut Antoine Dubois, chirurgien qui devint célèbre lorsqu'il accoucha l'impératrice Marie-Louise.

C'est de ce moment-là qu'on prit l'habitude de parler de la Maison Dubois. Celle-ci devint insuffisante devant l'afflux des patients, qu'Antoine Dubois soignait gratuitement, aussi décida-t-on de la

transférer dans la maison-mère des Filles de la Charité au faubourg Saint-Denis.

Au moment des Trois Glorieuses, Paul Dubois succéda à son père et devint à son tour célèbre en accouchant l'impératrice Eugénie. Balzac évoque la Maison à cette époque dans *La Rabouilleuse*, celle-ci étant « atteinte d'une maladie que l'on croyait perdue (la syphilis) et qui mourut d'une opération parfaitement réussie ».

Avec le Second Empire, la physionomie du quartier changea, il s'industrialisait. La Maison reçut alors la petite bourgeoisie et des artistes de Montmartre, cependant que Lariboisière recevait employés et ouvriers. Un des médecins, Eugène Cazalis reste célèbre pour avoir émis l'adage historique : « On a l'âge de ses artères ». Les travaux du préfet Haussmann amenant la destruction des bâtiments, il fallut construire un hôpital neuf (de trois cents lits), celui que nous voyons aujourd'hui, en haut du faubourg Saint-Denis, disposant de vastes et beaux jardins. L'inauguration eut lieu en 1858. Les soins limitaient la mortalité à 10% en chirurgie et 20% en médecine. L'écrivain Henri Murger vint y mourir en faisant de l'humour noir : « Je suis à la Maison Dubois dont on fait les cercueils ». En plus des lits d'aigus, il y avait une maison de retraite.

A partir de 1923, la Maison fonctionna essentiellement en maison de retraite. C'est en 1940 qu'il redevint partiellement un hôpital avec deux services réputés de médecine et un de chirurgie.

Celui-ci prit le nom de Fernand Widal, un des praticiens ayant exercé à la Maison Dubois en 1958. Trois ans plus tard il passa définitivement sous la houlette de l'Assistance publique qui l'aménagea progressivement en hôpital d'aigus et maison de moyen et long séjour.

Actuellement, l'hôpital abrite des services de gériatrie, de médecine physique et réadaptation, de médecine interne à orientation toxicologique et de psychiatrie, plus les



consultations y attendant. Son centre de pharmacologie et de toxicologie (centre anti-poison) est particulièrement réputé.

Aujourd'hui avec son service de gériatrie, l'hôpital Fernand-Widal a retrouvé une des fonctions premières de l'hospice des 40 vieillards puis de la Maison Dubois : l'accueil des personnes âgées.